

Seigneur mil huit cent quarante-sept et dans la dixième année de notre règne.

Par Ordre

D. DALY,
Secrétaire.

Enregistré au bureau du Registrateur des archives à *Montréal* le deuxième jour de juin, mil huit cent quarante-sept, dans le dix-neuvième régistre des commissions et lettres patentes, Folio 356.

R. A. TUCKER,
Registrateur.

Le greffier de cette Chambre a alors prêté et souscrit le serment suivant qui lui a été administré par l'honorable Orateur.

Vous serez vrai et fidèle, et vous porterez fidélité à Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et à ses héritiers et successeurs. Il ne viendra rien à votre connaissance qui pourrait être préjudiciable à Son Altesse, Sa Couronne, Ses Biens et Sa Dignité Royale, que vous ne vous opposiez de tout votre pouvoir, et que vous n'en avertissiez avec toute l'expédition possible Sa Grâce, ou du moins quelqu'un de son Conseil de manière qu'elle puisse en être informée. Vous servirez aussi bien et fidèlement Son Altesse dans l'office de Greffier du Conseil Législatif du *Canada*, pour assister au Conseil Législatif de cette province, faisant de vraies minutes et enregistrements des choses faites et passées en icelui. Vous tiendrez secrètes toutes telles matières qui seront traitées dans son dit Conseil Législatif, et vous ne les révélez, avant qu'elles soient publiées, qu'à ceux de qui elles doivent être connues, et vous ferez et exécuterez généralement bien et vraiment toutes choses qui vous regarderont et qui seront du ressort de l'office de Greffier du dit Conseil Législatif. *Ainsi que Dieu vous soit en aide.*

CHS. DE LERY.

Assermenté ce 2e jour
de juin, 1847, devant
moi, *Peter M Gill*,
Orateur.

L'honorable *Robert S. Jameson* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, aîné, écuyer, un des Commissaires nommés sous le grand sceau, pour administrer le serment aux Membres de la Législature.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence le très-honorable *James*, Son Excellence comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique* du Nord, étant assis dans le fauteuil sur le trône, l'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée " qu'il est " du plaisir de Son Excellence qu'elle se rende " immédiatement auprès d'elle dans cette " Chambre. "

Laquelle étant venue avec son Orateur, il a plu à Son Excellence d'ouvrir la Session par un discours gracieux aux deux Chambres.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative,

J'éprouve un sincère plaisir de vous rencontrer, pour délibérer sur les intérêts importants qui nous sont confiés.

Les représentations qui ont été faites de la part de cette Province, et de celles qui l'avoi-sinent, au sujet du Bureau de la Poste ont engagé l'attention sérieuse du Gouvernement Impérial. Il est en mon pouvoir de vous informer, que les Ministres de Sa Majesté sont prêts à abandonner aux autorités de la Province le contrôle de ce Département, aussitôt que par une entente entre les diverses Législatures, des arrangements auront été mûris pour assurer à l'*Amérique Britannique* du Nord un système de Bureau de Poste effectif et uniforme.

Un Statut passé dans la dernière Session du Parlement Impérial a conféré aux législatures Coloniales le pouvoir de rappeler les droits différentiels ci-devant imposés dans les Colonies en faveur des Produits Britanniques. Il est probable que par l'exercice de ce pouvoir vous pourrez donner des avantages au consommateur, sans faire tort au Revenu. Je recommande ce sujet à votre considération, et je vous soumettrai certaines communications qui y ont rapport, que j'ai reçues du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, ainsi que des Lieutenants-Gouverneurs de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*.

On vous soumettra des mesures pour étendre plus généralement les facilités de l'Emmagasinage en entrepôt aux Ports de l'Intérieur, et pour effectuer des améliorations dans notre système commercial, qui toutes engageront, j'en suis convaincu, votre attention.

En conformité d'une adresse présentée par la Chambre d'Assemblée, dans le cours de la dernière

Chambre.

L'Assemblée arrive.

Discours d'ouverture.

Serment d'office.

L'hon. R. S. Jameson prête serment.